

DÉCEMBRE 2013



La Baugnette

Revue de la Communauté
de Communes
du PAYS de STENAY



SOMMAIRE

- P.2 Edito
La Codecom forme et s'informe
- P.3 Relais de Service Public
Chemin de la Mémoire
- P.4-6 Rentrée des classes
Cantine intercommunale et transports scolaires
- P.7 Un périscolaire de qualité
Réforme des rythmes scolaires
- P.8-9 La vie des entreprises
- P.10-12 Environnement - Fête de la nature
Natura 2000
- P.13 Accueil des enfants
- P.14-15 Hommage à Célestin LOUIS et
Philippe VOLUER

Crédits photo :
Léonie Challant
1er prix
catégorie juniors
Fête de la Nature

Autreville St Lambert - Baâlon - Beauclair - Beaufort - Brouennes
Cesse - Halles sous les Côtes - Inor - Lamouilly - Laneuville sur Meuse
Luzy Saint Martin - Martincourt - Moulins St Hubert - Mouzay - Nepvant
Olizy sur Chiers - Pouilly sur Meuse - Stenay - Wiseppe

Édito

Que le temps passe vite !

Qui à cette époque de l'année n'a pas entendu ou formulé cette phrase plusieurs fois par semaine. Effectivement le temps passe vite. Il y a peu c'était l'été, les vacances, puis la rentrée, l'école, les travaux, les projets et déjà, c'est Noël et 2014 qui se profilent.

Il faut alors commencer à parler budget et de ses grandes lignes d'investissement en direction de l'économie et de l'emploi avec les premiers aménagements de la nouvelle tranche (20 hectares) de la ZAC. Ces travaux comprendront de la voirie, de la viabilisation de parcelles et la réglementation des rejets d'eau. Concernant les services à la personne, la construction dans l'ancien intermarché des bureaux de la CODECOM, de la Maison des Services et du Relais de Services Publics débiteront au printemps.

La Maison de la Santé, dont le contour est déjà dessiné, viendra prolonger celle des services administratifs, bénéficiant d'une salle de réunion commune.

La lutte contre l'insécurité sera également au menu 2014 avec la mise en place de vidéo protection sur plusieurs sites sensibles de la Communauté de Communes.

Comme vous pouvez le constater, votre CODECOM est toujours en chantier et, ce dans un seul but, renforcer l'attractivité de notre bassin de vie en s'appuyant sur deux axes principaux, l'accès aux services à la population et le développement économique.

2014, ce sera également la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Un comité de pilotage comprenant les parents d'élèves, les enseignants, le Centre Social et les associations ainsi que la Communauté de Communes a été créé afin de gérer les besoins qu'implique cette réforme. Nous nous devons d'être prêts dès le premier trimestre 2014. C'est un nouveau défi que nous relèverons ensemble.

Une année passe, l'autre arrive, nous restons attentifs aux besoins de notre territoire.

A toutes et à tous, au nom de la CODECOM, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne année 2014 et surtout une bonne santé.



Daniel GUICHARD

La Codecom forme et s'informe



En ce début d'année, en association avec la ville de Stenay, nous avons accueilli trois stagiaires :

Gaëlle Pierron, 20 ans, est en licence pro agro agent de développement agricole et territoriale. Pendant quatre mois, au Pays de Stenay, elle a mené une étude sur la gestion des déchets et a participé à l'organisation de la fête de la nature.

Audric Lagha, 23 ans est en première année master géo à Nancy, en paysage patrimoine contraintes naturelles et Gauthier Paillard, 22 ans est lui aussi en première année master géo à Nancy, mais en aménagement des territoires reconversions et risques. Tous deux ont mené une mission sur le logement dans le canton : regard sur les vacances, la précarité énergétique, mise en place d'un observatoire du logement, étude des flux etc.



RELAIS DE SERVICE PUBLIC : Une convention signée.

Nous évoquions ce sujet depuis quelques numéros déjà. La Communauté de Communes travaille depuis maintenant deux années afin d'obtenir le label « + de services au public ». Et c'est maintenant chose faite !

En effet, lors d'une visite sur le canton de Stenay de Madame Isabelle DILHAC, Préfet de la Meuse, tous les partenaires de la CODECOM œuvrant au sein de la Maison des Services se sont retrouvés le 30 avril dernier, afin de signer la convention multipartenariale avec l'Etat et la CODECOM, permettant ainsi d'officialiser la création du Relais de Services Publics.

Cette convention est la suite logique des différentes rencontres et travaux menés par la collectivité, qui avaient permis d'installer une borne CAF au sein de l'actuelle Maison des Services Intercommunale de la résidence Vauban.

Ce RSP sera amené à évoluer dans les prochains mois, car les études sur le projet de création du Pôle des Services Publics sont bien avancés et permettront de lancer la consultation des entreprises dans les prochaines semaines. L'objectif est de pouvoir ouvrir ce pôle de services à la personne au cours du premier semestre 2014.

CHEMIN DE LA MEMOIRE : Objectif Centenaire août 2014.

La Communauté de Communes s'est engagée avec cinq autres CODECOM meusiennes (Montmédy, Damvillers, Val Dunois et Spincourt) et meurthe-et-mosellane (Deux Rivières), ainsi que cinq communes belges autour d'un projet européen lié aux batailles d'août 1914, qui se sont déroulées sur notre territoire.

Validé par les instances européennes en fin d'année dernière, le projet consiste en la création d'un Chemin de Mémoire traversant les communes qui ont été touchées par diverses batailles. Outre divers panneaux et signalétiques qui borderont ce chemin, d'autres actions sont prévues afin de faire connaître ces événements locaux, qui ne sont pas forcément connus de tout le monde.

Parmi ces actions, on peut citer un livre pédagogique destiné aux élèves du troisième cycle, ainsi qu'une brochure destinée aux touristes, leur permettant de découvrir les sites de mémoire.

Les points d'orgue de ce projet seront, nul doute, l'événementiel proposé sur chaque territoire et porté par des associations locales. Du côté du Pays de Stenay, ce sont les CHIEROTHAINS qui travaillent sur ce sujet depuis quelques mois, afin d'organiser un spectacle son et lumière, dont ils ont le secret, pour début septembre 2014. Un grand merci à Dominique WAGNON pour son implication.

Tout cela ne serait rien sans le travail de chacun et notamment, sur Stenay, de Messieurs Alain CESARINI et Nicolas LEMMER, qui ont pu apporter leurs connaissances et compétences sur la partie signalétique et historique, et Patrice GRACIA, sur l'aspect des dessins pour les brochures à destination notamment du jeune public.

Ce projet, d'un budget global de 2 000 000 € environ est financé par les fonds européens du programme INTERREG à hauteur de 50 %, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Général de la Meuse.

Rénovation des monuments historiques et mémoriels de Luzy-Saint-Martin.

Fin juillet, une tempête a touché la forêt de Luzy-St-Martin où est localisé l'un des deux monuments historiques de la Première Guerre Mondiale. Heureusement, ces monuments n'ont pas subi de dé-

gâts, d'autant plus qu'une consultation était en cours, au même moment, pour la rénovation de ces édifices.

LABELLISATION

Le Comité départemental du Centenaire de la Meuse a proposé que notre projet, « INTERREG : CHEMIN DE MEMOIRE », soit candidat



à la labellisation nationale dans le cadre du programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Le comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, après avis de son conseil scientifique, a décidé d'attribuer le label Centenaire au projet présenté par la CODECOM du Pays de Stenay, au nom des autres collectivités participantes.

Cette labellisation permettra à notre projet, ainsi qu'aux événements liés, d'être inscrit dans le calendrier des manifestations officielles de célébration du centenaire de la Première Guerre Mondiale en France.

Visite de la rotonde de Luzy Saint Martin



RENTREE DES CLASSES :

plus de 500 élèves dans les quatre écoles du canton

Dans le cadre de la compétence scolaire, la Communauté de Communes gère les différents bâtiments (entretien, aménagement, construction, acquisition de matériel, ...), mais également une partie du personnel (ATSEM, femmes de ménage, périscolaire, cantine, surveillantes de bus), soit 23 personnes au total, sur les quatre écoles du canton.

En 2013, un budget d'environ 750 000 € (soit 30% du budget global) est alloué afin d'assurer le fonctionnement de ces équipements. Les investissements s'élèvent, quant à eux, à environ 50 000 € cette année.

Dans cette édition de la Bauquette, nous souhaitons remercier le personnel affecté aux diverses écoles, qu'il soit enseignant, technique, ATSEM ou affecté au périscolaire. Leur responsabilité est importante, car ils doivent accompagner les 500 élèves dans leur apprentissage.

Ecole Albert Toussaint :

Près de 200 enfants, en comptant les élèves de la Clis et ceux de l'ITEP ont effectué leur rentrée en septembre.

Tous les maîtres et personnel étaient en fonction dès le 1er septembre et parfois même fin août.

L'école compte 7 classes plus 2 spécialisées et un membre du RASED, M. GOFFIN.

Mme MUGHERLI effectue les décharges de Melle THOUVENIN, Mme THUILLIEZ et Melle ROUYER,

pendant que Melle LAFROGNE effectue la décharge de Mme SAUNOIS.

Cycle 2	
CP	Mme BELKESSA
CP / CE1	Mme SAUNOIS
CE1	Mme THUILLIEZ
Cycle 3	
CE2	Mlle ROUYER
CE2 / CM1	M. GIORGETTI
CM1 / CM2	Mlle THOUVENIN
CM2	M. GILLE
Classes spécialisées	
CLIS	Mlle BESSAD
ITEP	Mme POTIER



Trois titulaires remplaçantes sont rattachées à l'école, Melle COGNOT, Melle PIERSON et Melle SELLIER.

Une secrétaire, Mme RONDOT Martine s'occupe du périscolaire et de la cantine, parmi d'autres fonctions au sein de l'école.

3 Assistants de Vie Scolaire (Mme CHARTON, Melle TRISTANT et Melle LOLLIER) complètent le personnel.

Il ne faut pas oublier, les deux femmes de ménage, Mme BROCHET et Mme

LALANDE, qui œuvrent dans l'ombre pour que l'école soit agréable pour tous.

Melle THOUVENIN, le directrice, se félicite d'être entourée d'une équipe sérieuse et dynamique, dévouée à la cause des enfants, quelque soit leur fonction dans l'établissement.



Ecole LES COURLIS

Ce sont 110 enfants qui franchissent les portes de l'école maternelle LES COURLIS de Stenay, tous les jours. Sous la direction de Mlle BEGUINET, cinq enseignantes et quatre ATSEM accueillent les « petits » chaque matin :

Mlle LAFROGNE assure la décharge de direction de Mlle BEGUINET.

Les ATSEM assurent également le périscolaire du matin et du soir.

Il convient de ne pas omettre l'Assistante de Vie Scolaire (Mlle DUPUIT) et la femme de ménage, Madame BERTINET, qui oeuvrent pour le bon fonctionnement de l'école maternelle.

TPS / PS	Mlle BEGUINET
TPS / PS	Mme MUSSET
PS / MS	Mme ROYER
MS / GS	Mme CHIHAB
GS	Mme BURTEAUX
ATSEM	
Mme DARDARD	
Mme FLAMBEAUX	
Mme GUECHARI	
Mme LECRIQUE	



Groupe scolaire de Mouzay

Depuis la rentrée, quatre enseignantes accompagnées de deux ATSEM accueillent tous les jours les 92 élèves à l'école de Mouzay. La direction est assurée par Mlle CHAMPENOIS, dont la décharge est effectuée par Mlle VIPREY.

La répartition des classes se fait comme suit :

TPS / PS / MS	Mme RIVA DOPFF
GS / CE1	Mme FOCKS-DUMONT
CP / CE2	Mme PONSARD
CM1 / CM2	Mlle CHAMPENOIS
ATSEM	
Mme COSSE	
Mme JOBLOT	

A ces six personnes, il convient d'ajouter Mme JACQUET qui a la responsabilité du périscolaire et de la cantine pour l'école de Mouzay.

Mesdames BASTIEN et BERTINET complètent l'équipe en effectuant le ménage dans cette école.



Groupe scolaire de Laneuville-sur-Meuse

Réparties sur deux sites, les quatre classes regroupent environ 110 élèves. Quatre professeurs se partagent les classes, avec l'aide d'une ATSEM.

Il convient d'ajouter que Mlle MALGERARD assume la fonction d'ATSEM en remplacement le matin et le ménage à l'école primaire en fin d'après-midi. Mme THUILLIEZ, quant à elle, effectue également le ménage dans l'école maternelle.

Enfin, Mme JORIS accueille les enfants de l'école au périscolaire et à la cantine, et assure le remplacement de l'ASTEM l'après-midi.

TPS / PS / MS	Mme LAIRE
GS / CP	Mme DELESTRE
CE1 / CE2	Mme GUAIS
CM1 / CM2	M. GAUTIER
ATSEM	
Mme SIMON	
Mlle MALGERARD	



Cantine intercommunale et Transports scolaires.

Depuis la rentrée, 150 enfants en moyenne fréquentent la cantine intercommunale. Mmes GRANZOTTO et HODIER travaillent en cuisine pour apporter les divers plats préparés par un prestataire local. Les enfants sont encadrés, durant l'inter-classe de midi, par sept personnes : Mme CAMPAGNA (remplacée actuellement par Mme JOLY), Mme GISCLARD, Mme JACQUET (remplacée provisoirement par Mlle MALGERARD), Mme JORIS, Mme LEMOINE, Mme THEO-DET et Mme VERNEL.

Il ne faut pas oublier Mme CHAMPEAUX dont les responsabilités sont importantes : les inscriptions des élèves, la bonne coordination entre les sites, ainsi que la commande des repas.





Réunion des animatrices du périscolaire

Un périscolaire de qualité

L'ALSH c'est aussi le périscolaire qui se déroule dans les quatre écoles du canton, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 8h20 et de 16h40 à 18h. Les enfants des écoles élémentaires et maternelles sont accueillis par des animatrices diplômées proposant des activités manuelles, sportives et ludiques.

A la demande de la CODECOM, et afin de proposer des activités qualitatives et autres que la simple « garderie », les animatrices ont suivi une formation BAFA.

Elles travaillent sous la responsabilité de Gilles BOUILLON, coordinateur du Contrat Enfance Jeunesse et directeur du périscolaire du Pays de Stenay. Un programme de qualité est établi lors des diverses réunions de préparation.

Réforme des rythmes scolaires : mise en place pour la rentrée de septembre 2014

Par décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire, le gouvernement a souhaité apporter des modifications dans le 1er degré par le biais d'un retour à la semaine scolaire de 4,5 jours.

Pour permettre d'assurer un meilleur respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, le décret fixe l'organisation du temps scolaire et prévoit le redéploiement des heures d'enseignement.

La règle commune proposée est la suivante :

- 24h00 d'enseignement, comme aujourd'hui, mais sur 9 demi-journées,
- les heures d'enseignement sont réparties les lundis, mardis, jeudis, vendredis à raison de 5h30 maximum pour une journée, et mercredis matin à raison de 3h30 maximum pour une demi-journée,
- la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30

A ces 24h00 d'enseignement viendront s'ajouter des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), organisées en groupes d'élèves restreints, pour assurer une aide aux élèves en difficulté dans leurs apprentissages et les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Quels sont les impacts pour la CODECOM du Pays de Stenay ?

Outre la nouvelle organisation du temps scolaire, les répercussions sont également importantes pour la collectivité.

Tout d'abord, la CODECOM doit mettre en place un projet éducatif de territoire (PEDT) afin d'organiser les NAP pour les quatre écoles du Pays de Stenay. Ce PEDT sera mené en lien étroit avec les associations locales telles que le Centre Socio Culturel, l'Ecole de Musique, les associations sportives et culturelles, ... L'objectif est de pouvoir proposer aux élèves participant aux NAP, des activités dans divers domaines.

Cela implique une nouvelle organisation en terme de répartition et de planning induisant un coût supplémentaire pour notre collectivité.

Un Comité de Pilotage a été créé regroupant des élus, les directeurs et les responsables des parents d'élèves des quatre écoles. L'objectif est de préparer les nouveaux plannings des écoles, mais aussi les temps d'activités périscolaires.

LA VIE DES ENTREPRISES

ATOL Les Opticiens - ZAC des Cailloux – STENAY

Madame Florence EULLIOT a ouvert sur la ZAC des Cailloux à STENAY une nouvelle surface commerciale de 160 m² environ de vente d'optique (lunettes de vue, lunettes de soleil,...). Ouvert depuis novembre 2012, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, vous trouverez de nombreuses références de produits qui sauront vous satisfaire. Madame Sandrine ANDREUX et son équipe, vous aiderons à faire votre choix en vous prodiguant de précieux conseils.

TEL : 03-29-84-60-35



IMMO 2'L - Rue Pasteur – STENAY

Mademoiselle Céline LOPEZ et Madame Sarah LUNARDI ont créé en mai 2013 une agence immobilière à STENAY. Après avoir été collègue de travail dans un office de notaire (Mlle LOPEZ étant Clerc de notaire et Mme LUNARDI, négociatrice immobilier), elles sont aujourd'hui associées et partagent un objectif commun : vous aider à acheter, à vendre ou à louer un bien immobilier.

TEL : 03-29-85-73-09

Site internet : <http://www.immo2l.fr/>

NAEL BOUTIQUE - ZAC des Cailloux - STENAY

Monsieur Atman BATACHE, originaire d'Hayange, a créé dans le premier trimestre de l'année 2013, sur la ZAC des Cailloux à STENAY, un commerce de prêt à porter exclusivement féminin. Les clientes pourront donc y trouver un large choix de vêtements, chaussures et accessoires (maroquinerie, bijoux fantaisie, etc...).

Monsieur BATACHE n'en est pas à son premier coup d'essai, puisqu'il existe d'autres « Nael Boutique » à Metz, Fameck ou au Luxembourg.

Le magasin est ouvert le lundi après-midi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

TEL : 03-29-85-78-22



VIVRE MOBILE - ZAC des Cailloux – STENAY

Monsieur Geoffroy DELMAIRE a ouvert fin 2012, sur la ZAC des Cailloux à Stenay, un magasin de téléphonie multi-opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, NRJ Mobile, Virgin Mobile), Internet, Accessoires, Tablettes et déblocage de mobile. Monsieur DELMAIRE et son équipe, sont à votre disposition pour vous conseiller dans le large choix de téléphones et d'accessoires proposés. La boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

TEL : 03-29-83-58-43

LA HALLE Chaussures & maroquinerie

ZAC des Cailloux – STENAY

Depuis février 2013, une nouvelle enseigne a ouvert ses portes sur la ZAC des Cailloux à Stenay, il s'agit de « LA HALLE Chaussures & Maroquinerie ». Appartenant au groupe « VIVARTE », vous trouverez sur cette nouvelle surface commerciale un large choix de chaussures pour toute la famille (Hommes, Femmes, Enfants et Bébés), de nombreux accessoires et des articles de maroquinerie. Monsieur Anthony LEDOUX, responsable du magasin, et son équipe seront ravis de vous accueillir et vous conseiller du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.

TEL : 03-29-83-63-34



« LES CREATIONS DE ZOE » - Lotissement Le Courtil – MOUZAY

Madame Julie AUDINOT a créé, le 1er juin 2013, une activité complémentaire à son emploi salarié à la mairie de Stenay. En effet, elle fabrique et vend des bijoux fantaisie (bagues, colliers, bracelets, etc). N'hésitez pas à prendre contact auprès de Madame AUDINOT pour connaître ses réalisations de bijoux, les tarifs et éventuellement remplir votre boîte à bijoux !

TEL : 06-73-40-47-27

DEFI MODE - ZAC des Cailloux - STENAY

Un commerce de prêt-à-porter hommes, femmes, enfants, bébés et grandes tailles s'est installé sur la ZAC des Cailloux à Stenay dans une cellule commerciale de plus de 800m². Il s'agit en effet de « DEFI MODE » qui appartient également au « Groupe VIVARTE » (dont l'enseigne principale dans le commerce du prêt-à-porter est « La Halle aux vêtements »). Madame Céline HALBIN, responsable du magasin et son équipe, vous accueille du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.

TEL : 03-29-83-59-71



MOTO CENTER - ZAC des Cailloux - STENAY

Passionné de motos depuis son plus jeune âge, Monsieur Thomas INCHELIN, a créé le 1er octobre 2011, un endroit dédié aux amateurs de deux roues à CERVISY. Afin d'offrir à ses clients davantage de produits et pour améliorer ses conditions de travail, il a pris la décision de s'installer sur la ZAC des Cailloux à STENAY. Celle-ci est effective depuis le 1er mai 2013 (ancien Garage Auto PETHE). Les services proposés, quant à eux, restent inchangés (Vente de motos, scooters, quads (neufs et occasions) ; Réparations et entretien ; Vente de pièces détachées toutes marques ; Accessoires et Equipements). Monsieur Thomas INCHELIN vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

TEL : 03-54-65-54-39 - Site internet : <http://www.motos-center.fr>

AVIVA - Place de la République – STENAY

Monsieur Eric PHLIBICHE et Monsieur Germain BROCARD ont installé leur agence d'assurances « AVIVA » à STENAY (Place de la République) depuis le 1er avril 2013. Ils proposent aux particuliers, professionnels et agriculteurs des produits d'assurances santé, voiture, habitation et d'assurance-vie. Toute l'équipe de l'agence vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

TEL : 03-29-80-12-50

Courriel : pb-stenay@aviva-assurances.com



SANTANA - Place de la République – STENAY

Madame Sabrina LEMEY a pris la succession, le 1er mars 2013, de Monsieur Serge D'AMORE à bord du « SANTANA ». Après une période de travail en binôme, Madame LEMEY sillonne désormais seule les routes du canton et propose un large choix de pizza cuites au feu de bois. Vous retrouverez son camion-pizza le mardi à STENAY, le mercredi à MOUZAY, le jeudi à BEAUMONT, le vendredi à INOR, le samedi à ECOUVIEZ et le dimanche à LANEUVILLE, de 18h à 21h.

TEL : 06-20-51-06-26

JOLI COQUELICOT - Place de la République – STENAY

Monsieur Alain GOMEZ a délocalisé sa boutique de la rue Chanzy vers la Place de la République à STENAY (en face du Kiosque). Ce changement de local permet à Monsieur GOMEZ de disposer d'un espace commercial plus spacieux, ce qui lui permet de développer de nouveaux produits et de travailler de nouvelles fleurs qui viendront garnir bouquets et compositions ! Des évolutions sont à prévoir pour l'année 2014. A suivre.

TEL : 09-80-47-71-20 - Site internet : <http://jolicoquelicot.eu>



ISALINE COIFFURE - Grande rue – OLIZY SUR CHIERS

Après l'obtention de son Brevet Professionnel en Coiffure, Mademoiselle Isaline LALANDE a créé son entreprise le 1er décembre 2012. Mademoiselle LALANDE vous propose ses services (coupe, couleurs, brushing, etc) directement à votre domicile et avec une grande amplitude horaire.

TEL : 06-35-55-78-63

ENVIRONNEMENT

Fête de la Nature 2013

CONCOURS DESSINS

Lors de la fête de la nature qui a eu lieu fin mai à Stenay, la CODECOM a organisé un concours dessin dans les écoles primaires, collèges et lycée des 3 cantons : Stenay, Montmédy et Dun sur Meuse sur le thème : La Meuse et ses affluents.

Les gagnants :

Primaire : 1° Prix : Margaux Bouillon - Ecole de Stenay
2° Prix : Clara Jullion - Ecole de Laneuville-sur-Meuse
3° Prix : Lola Gallaire - Ecole de Stenay

Collège : 1° Prix : Emma Henrion - Collège de Montmédy
2° Prix : Alexis Roussel - Collège de Dun-sur-meuse
3° Prix : Louane Debris - Collège de Stenay.

Lycée : 1° Prix : Camille Petitjean
2° Prix : Camille Lhuissiez
3° Prix : Justine Cuny

Ils ont reçu un diplôme de participation et un abonnement au journal le plus lu dans les terriers : « La HULOTTE » pour 3 ans.

Félicitations à eux et à tous ceux qui ont participé à ce concours en cours d'arts plastiques et arts appliqués.



CONCOURS PHOTOS

Lors de la fête de la nature, ce sont environ une soixantaine de photos qui sont parvenues à la Communauté de Communes dans le cadre du concours photo sur le thème « les affluents de la Meuse ».

Elles ont ensuite été exposées au Centre Ipoustéguy à Douicon, la CODECOM du Val Dunois étant partenaire de l'opération.

A la fin de la manifestation, les lauréats des diverses catégories ont été récompensés. En voici les résultats :

Catégorie Amateurs éclairés :

1. Gérard Vogel, « Grande aigrette »,
2. Michel Lenoir, « Brume du matin sur le Loison en crue »,
3. Catherine Nguyen, « Réflexion hivernale » ;

Catégorie Loisirs :

1. Marie-Thérèse François, « Brume matinale »,
2. Sandra Simon, « Lever du jour sur la Meuse blanchie par la neige »,
3. Marie Fortier, « La Chiers en colère ! » ;

Catégorie Juniors :

1. Léonie Challant, « Pissenlits autour de la Chiers »,
2. Cléa Fourreaux, « Le bain des pissenlits »,
3. Constance Derouin, « Ciel tombant ».

Véronique Fantacci remporte le prix du public avec « Qui s'y frotte s'y pique ».



Si les éditions précédentes nous avaient habituées à des températures estivales, l'édition 2013 s'est tenue dans des conditions météorologiques bien moins clémentes, qui ont souvent perturbées les animations extérieures.

Les animations qui ont eu lieu sur les trois cantons du Nord Meusien ont connu quelques moments très forts :

Le magnifique film de Yann Arthus Bertrand « la soif du monde » a été présenté au cinéma de Montmédy à deux cents élèves en journée. Le soir, la projection tous publics, s'est prolongée par un débat animé par un permanent de la fondation. L'occasion de prendre conscience que l'eau est un élément majeur pour l'humanité et qu'il est urgent de protéger cette ressource.

Une conférence débat "la Lorraine au fil de l'eau" par l'Association Faune et Flore aquatique de Lorraine. Un document assez exceptionnel sur nos rivières filmées par le fond, brochets gardons, truites comme on a rarement l'occasion de les voir.

L'Office National des Forêt nous a fait découvrir « l'Orme lisse » un arbre peu courant que l'on peut rencontrer à quelques mètres de la route en périphérie de la Forêt du Dieulet". Un petit site Natura 2000 peu connu.

La découverte de la maison du miel du Val Dunois.

Les concours photo et dessins ont connu un franc succès. Ce sont plus de cinquante photos de qualité qui ont été exposés au centre Ipousteguy à Dun. Impossible d'exposer au centre social tous les dessins que l'on a reçus, il a fallu faire des choix difficiles.

Comme chaque année, une animation importante a été menée auprès des scolaires, sorties nature après un travail pédagogique avec les enseignants.

Sans oublier les sorties oiseaux, rôle des genêts plus particulièrement, animées par la LPO.

Si ces sorties ont été perturbées par le mauvais temps, les comptages effectués lors de fauches tardives ont été très bons.

Comme les années précédentes c'est le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement qui est le maître d'œuvre pour la CODECOM de cette manifestation. Mais elle fédère autour d'elle beaucoup de monde : La LPO tout particulièrement, les offices du tourisme des trois cantons ...du nord meusien. Le Centre Social, la MFR, les pêcheurs, le personnel de la CODECOM et tous ceux que j'oublie. Beaucoup, beaucoup de monde qui durant des mois travaille pour faire découvrir durant une semaine la richesse de notre vallée, richesse dont nous n'avons pas toujours conscience.



Et on reparle de méthanisation...

L'idée lancée il y a quelques années par Jean Michel Burteaux, d'une unité de méthanisation dans le canton redevient d'actualité. Au fil des augmentations du coût des énergies fossiles, les énergies renouvelables deviennent de plus en plus pertinentes.

Le principe : La méthanisation est un procédé de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène qui conduit à une production de biogaz (constitué principalement de méthane). Le méthane sert de combustible carburant à un moteur électrique qui produit de l'électricité. On refroidit le moteur en produisant de l'eau chaude qui peut être valorisée selon les besoins aux abords de l'installation.

On utilise principalement des effluents d'élevage : fumier, matières fermentescibles : déchets verts, nourriture invendue etc.

L'idée, installer une unité sur la ZAC des cailloux qui pourrait chauffer le lycée, proposer une énergie bon marché aux entreprises à proximité.

Une solution, pour un traitement rapide des effluents d'élevage qui seraient restitués aux agriculteurs sous une forme concentrée rapidement assimilée par les cultures, réduisant ainsi le lessivage des nitrates et améliorant la qualité des eaux.



Exemple d'unité de méthanisation

Protecteurs de la nature, bon courage !

Depuis quelques années, une démarche volontariste associe les agriculteurs et Natura 2000 via le CPIE (Centre permanent d'initiation à la nature), le CENL (Conservatoire des espaces naturels de Lorraine), l'Etat et l'Europe.

L'intérêt bien compris par les agriculteurs exploitant dans la prairie de Meuse pour pérenniser la flore et la faune en place passe par un cadre régissant les apports de fertilisants, les dates de fauche mais également depuis août 2012 l'interdiction de retourner de nouvelles parcelles.

Malgré cela, au printemps dernier des prairies situées dans la zone Natura 2000 vallée de Meuse ont été retournées par un exploitant « non informé » d'une commune voisine.

Le CPIE, animateur local, a porté cette affaire auprès des services de l'Etat. Les conclusions ont été rendues en août faisant l'objet d'un arrêté préfectoral obligeant l'agriculteur à procéder à une remise en état de la prairie dans les plus brefs délais après récolte. Imposée avant le quinze octobre, cette mesure a fait l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral rapportant la date au 5 novembre.

Malheureusement, il n'y a pas que l'agriculture qui parfois porte préjudice à notre site.

Début septembre, sans avertir qui que se soit nous avons pu constater que les services de la navigation (VNF) avaient décidé arbitrairement de vider le bief de Meuse de Pouilly à Mouzon.

Aucune information n'a été diffusée auprès de la mairie, de la CODECOM, de la société de pêche, du CPIE et du CNL. Pourtant les conséquences d'une telle décision n'étaient pas sans importance.

Les conditions météorologiques (température élevée, pas de précipitation) ont entraîné une mortalité importante de poissons surtout dans le canal, car dès la mi-septembre le niveau de la Meuse était très bas.

Quant aux noues protégées de Pouilly à Létane elles étaient à sec. Aucun poisson n'a survécu dans la noue louée par le CNL. Adieu la loche des étangs et autres congénères.

Après de tels constats, force est de se demander à quoi sert notre implication dans le Comité de Pilotage Natura 2000.

De telles dérives, d'où qu'elles viennent, sont inacceptables et risquent en un temps record d'anéantir des années de travail de sauvegarde.

Daniel GUICHARD
Président du COPIL Natura 2000
Président de la CODECOM

Natura 2000 et le régime des évaluations d'incidence

Natura 2000 est le réseau des espaces naturels les plus remarquables de l'Union européenne. Le site Natura 2000 de la Vallée de Meuse secteur de Stenay s'étend de Sassey sur Meuse au sud à Pouilly sur Meuse au Nord et comprend les parcelles en vallée alluviale. Il est inscrit à double titre dans le réseau Natura 2000, pour ses enjeux pour les espèces d'Oiseaux et pour sa flore et d'autres espèces animales d'intérêt remarquable (Chauve-souris notamment) C'est la Communauté de Communes du Pays de Stenay qui assure la maîtrise d'ouvrage du site et assure la présidence du Comité de Pilotage, en s'appuyant sur l'intervention d'un animateur le CPIE Woëvre Côtes de Meuse et sa filiale Entreprendre Durable.

L'application de Natura 2000 en France a privilégié les démarches contractuelles et volontaires. Ainsi depuis de nombreuses années des contrats ont pu être mis en place (mesures agri environnementales, contrats Natura 2000) afin de contribuer à la préservation de certaines espèces, comme notamment le râle des genêts.

Cependant, la conservation des sites Natura 2000 s'appuie aussi sur le respect de la réglementation. Le Code de l'Environnement prévoit la réalisation d'une évaluation d'incidences afin de vérifier que « les plans, programmes, projets et manifestations » ne portent pas atteinte au site Natura 2000. Plusieurs textes précisent quels projets sont soumis à évaluation d'incidences :

Certains points peuvent tout particulièrement concerner les exploitants agricoles, ainsi :

- Le retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans,
- L'arrachage de haies,
- L'assèchement, la mise en eau, l'imperméabilisation ou le remblai de zones humides ou de marais

Sont désormais soumis à évaluation d'incidences.

La CODECOM sera particulièrement vigilante sur ces projets qui peuvent avoir des incidences significatives sur le site. Nous vous invitons donc avant tout projet à prendre contact avec la DDT de votre département pour :

- vérifier si vos projets sont soumis à évaluation d'incidences,
- prendre connaissance des éléments à fournir, le plus en amont possible de votre projet, tout en sachant que le dossier à fournir est « proportionnel » à sa complexité (pour des projets simples, une note pourra suffire par exemple).

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter :

CPIE Woëvre Côtes de Meuse et sa filiale Entreprendre Durable
Alexandra PINATON / Pierrick MOREAU au 03.29.87.36.65 / cpie.meuse.env@wanadoo.fr

Marie REYNE au 06.48.36.77.70 / contact@entreprenredurable.com

DDT de la Meuse / Parc BRADFER / 55 000 BAR LE DUC / 03.29.79.48.65 (M Jean-Louis MIGEON, chargé de mission Biodiversité).

La CODECOM est particulièrement attentive au respect de la réglementation. Elle est intervenue récemment sur un retournement de prairies sur la zone NATURA 2000 concernée.





« Accueillir les enfants c'est faciliter la vie des parents »

Située avenue des Tilleuls, Le multi accueil Arsouilles et P'tites fripouilles de Stenay est géré depuis maintenant un peu plus deux ans par la Croix-Rouge française pour le compte de la communauté de commune du pays de Stenay. L'an passé 42 familles du territoire (pour 48 enfants inscrits), aujourd'hui, 48 familles (pour 52 enfants inscrits) ont confié leurs enfants au personnel de la crèche (éducatrice, auxiliaires de puériculture, employées de crèche). La crèche a donc rouvert il y a quelques jours pour sa troisième année de fonctionnement et il reste encore quelques places pour des familles en recherche d'un mode de garde pour leurs enfants.

Dotée d'un personnel qualifié et diplômé, la crèche propose une offre de service évidemment adapté au rythme des enfants mais aussi à celui de leurs parents, notamment en fonction de leurs contraintes professionnelles. La crèche propose des accueils ponctuels ou réguliers (journée, demi-journée...), du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Cette offre à la carte est en outre complétée par la restauration, fournie un traiteur de Stenay. Idéalement aménagée, cette crèche possède tout le confort et la sécurité nécessaire pour l'épanouissement des enfants qui y sont accueillis. Enfin, toute l'équipe de la crèche propose tout au long de l'année aux enfants de nombreuses activités et animations : activités graphiques, coloriage, peinture, pâtisserie, motricité, carnaval... Les parents du territoire cherchant actuellement un mode de garde pour leurs « petits bouts » peuvent contacter la crèche aux coordonnées suivantes : 03.29.80.55.06 - multi-accueil.stenay@croix-rouge.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Été 2013 Le Thème : L'AVENTURE

Lors de ces cinq semaines d'ouverture, 101 enfants ont répondu présents (autant que l'année précédente) dont 29 âgés de moins de 6 ans. Ils ont été accueillis dans les locaux de la Maison du Parc de Stenay et à la salle polyvalente de Mouzay.

Plus de cinquante enfants accueillis par semaine par une équipe d'animateurs jeunes et dynamiques !

Le programme proposé a donné la possibilité aux participants de goûter à de nouvelles sensations en pratiquant par exemple : du Laser game, de l'escalade, du tir à la carabine, une balade nautique, une séance de pêche à Dun sur Meuse, du tennis avec le club local mais aussi la semaine du cirque, clôturée par un spectacle à destination des familles. Sans oublier l'activité conte et arts de la table, ainsi que la reconstitution de la bataille de Cherviller (en partenariat avec le Musée de la Bière) et bien sûr les grands jeux extérieurs dans l'enceinte du parc (jeu de l'oie, château gonflable).

Certains ont même participé à un mini-séjour au camping à Douzy.

Un été riche en animations et en réalisations, grâce à l'équipe d'encadrement composée de jeunes animateurs



du canton formés (ou en cours de formation par l'action du Contrat Enfance et Jeunesse en vue de l'obtention du BAFA) .

Les enfants et leurs parents ont exprimé beaucoup d'enthousiasme pour le programme réalisé. L'équipe d'animation dresse elle aussi un bilan très positif.

Célestin LOUIS

Célestin Louis a été le collaborateur de la Bauquette pendant trois ans. Fêru de patois, d'histoire locale et amoureux de sa région, il vient de décéder à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il était né à Mouzay le 11 juin 1923 mais n'a pas connu sa mère, disparue alors qu'il n'avait que quatre ans et fut élevé par ses sœurs.

Il fut scolarisé auprès de son « Maître », un « véritable instituteur » de la Laique qui lui apprendra l'honnêteté, la droiture, la simplicité, le travail... et le français parfait. Pourtant, il deviendra aussi le dernier vrai patoisant du canton. Mais, vu sa situation familiale, il n'ira pas plus loin que le certificat d'études. Il a aussi passé de longues journées à garder les vaches à Charmois, mais n'en conservait aucune rancœur ni aucune honte. Cela lui a permis de découvrir les joies et les mystères de la nature, de la flore et de la faune de la région. À Charmois, il admirait beaucoup la comtesse d'Herbeumont, sa marraine, qu'il vénérât « comme une demi-sainte », lui qui n'était pas croyant.



Il fut le témoin d'une époque révolue, de métiers disparus. Sans doute aussi le seul à reconnaître qu'à l'époque, en ville comme à la campagne, on ne se lavait pas parce qu'on n'avait aucune possibilité de se laver, et que tout le monde sentait mauvais. C'est pour cela qu'il ne supportait pas que ces camarades, à l'école, déclarent « Y pu ! » pour se moquer d'un des leurs.

Engagé volontaire en 1942 en Tunisie après être passé en zone libre, il devint sergent-chef dans l'armée de Leclerc, avec sous ses ordres un groupe de soldats arabes, ce qui lui permit de parler leur langue ; il a alors approché le futur général Leclerc, son « chef », le général de Gaulle, Churchill... Après le débarquement dans le sud de la France et la Libération, il participa à la résorption de la poche de Royan, avant de retourner à la vie civile. Il obtint ainsi de nombreuses décorations mais évitait d'en parler. C'est à la suite de ce séjour dans le sud-ouest qu'il s'est marié à une Charentaise.

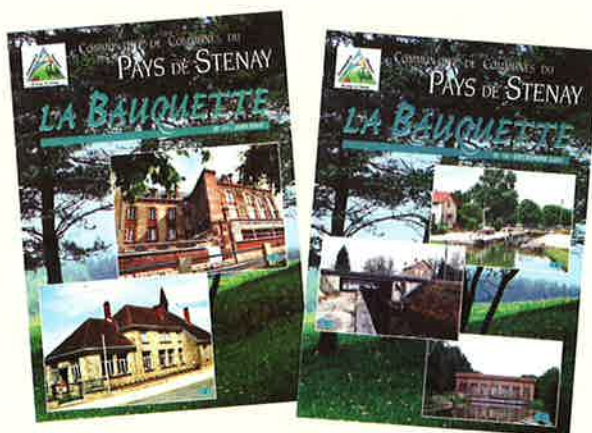
Il a appris ensuite le métier de peintre à Stenay, chez son oncle André Challant, le mari de sa sœur Blanche, devint un véritable « peintre en lettres » et termina sa carrière chez Sommer à Mouzon. Ses connaissances de patois lui ont permis de participer à une thèse sur les lieux-dits de Stenay : il en gardait secrètement une grande fierté.

Il fut également un de piliers de la chorale « À Claire Voix », fondée et dirigée par Claire Lanéry, et put enfin faire éclater sa véritable passion pour le chant, car il connaissait tout le répertoire des chants des années 1900 – 1950, ainsi que les poésies chantées de Brel, Reggiani...

À la fin de l'hiver 2004, il s'est plaint de douleurs, de la « vieillesse » ; on a pu constater que sa vue baissait rapidement et qu'il éprouvait des difficultés à lire ses manuscrits, même avec une loupe. Mais il avait déjà cessé, pour ces raisons et à regret, sa collaboration à la Bauquette.

LISTE DES ARTICLES PARUS DANS « LA BAUQUETTE » :

- La vie économique de l'ancien temps (n° 2 – 04/2000)
- L'école d'autrefois (n° 3 – 09/2000)
- Les prés de la Meuse autrefois (n° 4 – 12/2000)
- La vie commerçante autrefois (n° 5 – 03/2001)
- Le froumache fourt (n° 12 – 12/2002)
- Le jou d'lan (n° 13 – 03/2003)
- La fête au villach (n° 14 – 6/2003)
- On tue le pouché (n° 15 – 09/2003)
- La « buée » (n° 16 – 12/2003)



Auteur : Philippe VOLUER

Philippe VOLUER



Mardi 22 octobre 2013, jour funeste, Stenay et son canton perdaient brutalement l'un de ses plus illustres représentants, véritable chantre du terroir et de son patrimoine : Philippe Voluer s'en allait, nous laissant tous un peu orphelin.

Philippe est né en 1950. Descendant d'Isidore KINTZÜGER (brasseur chez CLAISSE à Chauvency-le-Château, dans la Meuse, avant 1914), Philippe passe toute sa jeunesse dans une famille d'entrepôts de bière stenaisiens pour le compte de la Grande Brasserie Ardennaise à Sedan. Après le baccalauréat passé à Verdun et ses études universitaires d'histoire, il devient tout naturellement enseignant à la cité scolaire Alfred Kastler. Sa passion pour l'histoire et le patrimoine de Stenay, du canton et plus généralement l'ensemble du Nord meusien va le conduire à mener bon nombre d'actions d'envergure : fouilles archéologiques avec le Groupement Archéologique dont le point d'orgue sera le dégagement de l'ancien portail de la chapelle Saint-Dagobert, président de l'Office de Tourisme, premier responsable du Musée de Pays après sa création et les débuts d'une longue aventure avec la fondation du Musée Européen de la Bière toujours avec le soutien du Groupement Archéologique.

La bière, première passion de Philippe le conduit à devenir l'un des plus grands historiens mondiaux sur ce thème au côté d'illustres chercheurs tels que Michael Jackson ou Mario d'Eer, multipliant les publications, les conférences, les animations et événements en Lorraine et en Gaume principalement mais aussi dans toute l'Europe et au Canada.

Cette mission de conservateur le conduit à intégrer les services municipaux en 1983, à un poste spécial, dédié au secrétariat chargé des Musées mais aussi des Archives. En 2000, musée de la bière est départementalisé sous la conduite du Conseil Général de la Meuse et de la Conservation départementale. Dès lors, Philippe devient archiviste municipal, créant ainsi un vrai centre d'Archives municipales avec un espace dédié, ouvert au public, et reconnu par le service interministériel des Archives de France. Impossible ici, en quelques lignes, de mentionnant toutes ses réalisations et ses succès...

Il fût aussi un transmetteur de savoir incroyable, contribuant à de nombreuses publications locales : Sous les Arcades, la Bauquette, le Lien, Connaissances de la Meuse...

En 2010, vient l'heure d'une retraite bien méritée, sans pour autant mettre de côté ses nombreuses activités et en guidant, aidant avec bienveillance le nouvel archiviste. Témoin du passage de relais, le programme culturel Renaissance 2013, pensé et réalisé par l'ancien et le nouvel archiviste, a permis à Stenay de connaître une saison riche en manifestations diverses de mars à octobre où, tout récemment, Philippe nous avait gratifié d'une très riche conférence sur les activités industrielles de Stenay et son canton du XVIIe au XIXe siècle dans le cadre des Journées d'Etudes Meusiennes.

Aucun d'entre nous ne pouvait s'imaginer que cette dernière apparition publique serait son baroud d'honneur.

Auteur : Nicolas LEMMER

En septembre dernier, Philippe VOLUER très affecté par la disparition de Célestin LOUIS me demandait de rendre hommage à ce dernier par l'intermédiaire de la Bauquette. Ce que j'accepta très volontiers.

A peine cet article écrit, son auteur Philippe VOLUER nous quittait. Ce sont donc deux collaborateurs de talent que notre petit journal vient de perdre. La plume de Philippe parlant si aisément de notre Communauté de Communes et de ses villages. Les réponses très précises à nos questions, sa parfaite connaissance de notre ruralité, sa sympathie sont autant d'atouts qui vont nous manquer.

Le souvenir impérissable de ces deux auteurs, défenseurs de notre patrimoine, restera à jamais lié à la Bauquette, d'ailleurs là où ils se trouvent sans doute nous observent-ils par la bauquette.

Au nom de la Communauté de Communes, qu'il me soit permis de présenter mes sincères condoléances à leurs familles.

Daniel GUICHARD



Impression : A2DV Numérique 03 82 82 53 10
Directeur de publication : Daniel GUICHARD
Comité de rédaction : Jean-Pierre CORVISIER
Crédits photos : Jean-Pierre CORVISIER
Pierre-Emmanuel FOCKS - Julien JACQUET
Angélique CHABRIDON - Claude DEMUSSY
Articles écrits par Daniel GUICHARD, Jean-Pierre CORVISIER, Ghislaine THOUVENIN,
Charly BECKER, Gilles BOUILLON, Nicolas LEMMER,
Philippe VOLUER, Pierre-Emmanuel FOCKS, CPIE et la Croix Rouge Française